Info : frais de santé

Le régime de frais de santé n'est toujours pas équilibré, malgré les efforts déployés par les employés. Nous sommes confrontés au refus de notre assureur, Allianz, de nous restituer l'excédent au titre du "compte de participation aux bénéfices" (ils sont prêts à augmenter les cotisations, mais pas à nous rendre l'excédent !).

- **En réponse à la demande de la CGT, il est décidé un processus de mise en concurrence rapide. La confiance est brisée, adieu Allianz ! Un appel d'offres est lancé.**

Vos élus CGT restent plus que jamais mobilisés pour vous et vos proches.

